

Barèmes honoraires 2024

CHANGER DE POINT DE VUE

• <u>Transaction d'un bien immobilier à usage d'habitation:</u> (Pourcentage sur prix de vente - TTC)

⊃ De 0 € à 100 000 €	9 %
⊃ De 100 001 € à 200 000 €	7 %
⊃ De 200 001 € à 300 000 €	6 %
⊃ De 300 001 € à 500 000 €	5 %
⊃ De 500 001 € à 750 000 €	4,5 %
⊃ De 750 001 € et plus	4 %

• <u>Transaction viagère et en nu propriété avec réserve d'usufruit:</u> (Pourcentage sur la valeur vénale - TTC)

⇒ 7 % avec forfait minimum de 14 000 € TTC

Location:

Bail d'habitation vide ou meublé: (Honoraires TTC à la charge du bailleur et du locataire)

- Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail: 8 € TTC maximum / m²
- État des lieux d'entrée: 3 € TTC maximum / m²

Bail commercial / Vente pas de porte

(Honoraires TTC à la charge du vendeur)

- 10 % valeur du pas de porte
- ⇒ 10 % loyer HC annuel

• Transaction fonds de commerce et murs:

(Pourcentage sur prix de vente - TTC)

3 8,5 % avec forfait minimum de 10 000 € TTC

Dossier d'estimation d'un bien immobilier:

- Maison, appartement et terrain constructible: 150 € TTC
- Parcelle agricole: 80 € TTC